



Fonds régions et ruralité (FRR)
*volet 2 – Soutien à la compétence de développement
local et régional des MRC*

Programme de développement des communautés –
volet Commercialisation de proximité

GUIDE – APPEL À PROJETS 2025

CONTEXTE

La MRC de La Matanie est responsable de l'entente concernant le Fonds régions et ruralité (FRR), plus particulièrement, le volet 2 – *Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC* qui vise à la soutenir dans sa mission de développement local et régional.

Le *Programme de développement des communautés – volet Commercialisation de proximité* vise la réalisation de projets structurants en lien avec le Marché public de La Matanie. Les projets doivent bonifier, contribuer au rayonnement ou participer au succès de la Signature Innovation de la MRC afin de permettre de développer ou de se doter d'une identité territoriale forte s'articulant autour de sa vision de développement.

Le programme cible les producteurs, transformateurs et artisans bioalimentaires de la MRC de La Matanie qui occuperont un espace dans le Marché public de La Matanie. Les organismes et entreprises qui présentent une demande d'aide financière doivent être légalement constitués et être en statut actif auprès du Registraire des entreprises.

La MRC se réserve le droit de refuser tout projet qui n'est pas en lien avec ses objectifs de développement ou sa planification territoriale.

Ce programme ponctuel d'une année s'inscrit dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) de la MRC de La Matanie*.

TABLEAU SYNTHÈSE – COMMERCIALISATION DE PROXIMITÉ

Critères d'admissibilité	Aide financière	Dépenses admissibles	Dépenses non admissibles	Critères d'analyse
<p>Répondre à une ou plusieurs des priorités établies par la MRC (Référence à la <i>Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, PSPS</i>)</p> <p>Être une entreprise bioalimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Producteurs et producteurs-transformateurs de La Matanie • Artisans bioalimentaires de La Matanie • Artisans de La Matanie • Organismes et activités de développement socioculturel attractifs et complémentaires <p>La demande doit inclure tous les documents obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire complété et signé • Factures 	<p>Contribution non remboursable</p> <p>Maximum de 50 % des dépenses sur une période de 12 mois, jusqu'à concurrence de 2 500 \$</p> <p>Si le projet n'est pas réalisé, le remboursement pourra être exigé pour la totalité des sommes reçues</p>	<p>Équipements divers, mobiliers servant à occuper l'emplacement au Marché public (ex. réfrigérateur, table, étagère, etc.)</p> <p>Honoraires professionnels, fournitures ou équipements visant la commercialisation et la promotion de l'entreprise (enrouleur, affiches promotionnelles, cartes professionnelles, etc.)</p>	<p>Dépense déjà financée par un autre programme d'aide financière gouvernemental</p> <p>Tout achat effectué avant le dépôt de la demande d'aide financière</p> <p>Frais de fonctionnement récurrents non liés au projet</p> <p>Toute forme de prêts, financement du service de la dette, remboursement d'emprunt ou financement d'un projet déjà réalisé</p> <p>Salaire</p> <p>Assurances</p>	<p>Respect des priorités de développement de la MRC</p> <p>Durée de l'entente saisonnière de location de l'emplacement</p> <p>Faisabilité du projet (coût, financement, échéance, etc.)</p> <p>Qualité de la demande</p> <p>Lien avec l'installation au Marché public de La Matanie</p>

PROCESSUS DE FINANCEMENT

Montant du financement

La MRC dispose d'un montant total de 10 000 \$ pour l'année 2025, afin d'encourager la commercialisation et la promotion des entreprises qui seront locataires d'un emplacement au Marché public de La Matanie.

Dépôt de la demande

L'appel à projets se déroulera du **1^{er} mai jusqu'au 30 juin 2025 à midi**. Seules les demandes d'aide financière complètes qui incluent l'ensemble des documents obligatoires seront traitées.

Versement

Le versement de l'aide financière sera conditionnel à la signature d'une entente de location au Marché public de La Matanie au cours de la saison 2025.

PERSONNE-RESSOURCE

Pour informations, contactez **Karine Lévesque**, conseillère à la vitalisation des communautés à la MRC de La Matanie, au 418-562-6734 poste 215 ou par courriel à karine.levesque@lamatanie.ca.